

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER

PROCES VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE

DU 22 MAI 2019

DIRECTION : M. BERNIER, assisté d'Annie JONNET

MEMBRES DU CE PRESENTES :

Titulaires : Mmes JALLET, LABUSSIERE
Suppléantes : Mme CONTOUX, TISSOT

MEMBRES DU CE EXCUSEES

Titulaires : Mmes IMBERDIS, POIRIER
Suppléantes : Mmes LESPINASSE, OLIVIER, BARDON

I - APPROBATION DU PV DU 18 AVRIL 2019

Le procès verbal de la réunion du 18 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

II - EVOLUTION PROCEDURE ELABORATION DU PLAN DE FORMATION

A la place du questionnaire transmis aux salariés, un tableau récapitulatif est mis à disposition des responsables. Celles-ci devront échanger avec chaque salarié sur leurs souhaits de formation.

Le tableau sera pré-rempli par le siège.

III – OU EN EST LA PROCEDURE D'ENVOI DES COURRIERS SORTANT AU NIVEAU DES ANTENNES ?

Cette procédure a pour finalité de limiter les affranchissements.

Un essai de numérisation des renouvellements et première demande MSA a été fait sur l'antenne du Donjon mais non recevable par la MSA suite à un problème de traitement.

Le siège va voir si une possibilité de numérisation est possible avec la CARSAT et le Conseil Départemental.

M. BERNIER souhaite une rencontre AACDSA / MSA pour mise en place de procédure commune.

IV - VEHICULES DE SERVICE AAD : DATE DE RECEPTION ET MODALITES D'UTILISATION

M. BERNIER informe que les Responsables pourront récupérer les véhicules le 9 juillet 2019 lors d'une réunion commune Responsables de Secteur et Agents Administratifs.

M. BERNIER a interpellé M. Jean Paul CHERASSE, Président de la FDCSR, et Aurélie MANDARON sur le fait qu'un véhicule serait stationné sur le parking des Centres Sociaux de chaque antenne, ainsi que la pose d'une boîte à clefs.

Un travail est en cours pour une note de synthèse quant aux modalités d'utilisation.

Ces véhicules ont pour but d'aider les salariés en cas de panne ou de soucis de voiture à court terme. Elles devront être utilisées le week-end et par les Responsables de Secteur.

V – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

⇒ M. BERNIER informe que l'Assemblée Générale aura lieu le 1^{er} Juillet 2019 à 14 H à St Pourcain sur Sioule. Mme TISSOT Annick représentera le CE.

⇒ M. BERNIER fait part de l'avancement des travaux du siège. Le déménagement est prévu au cours de la 1^{ère} quinzaine de juillet.

⇒ MM. BERNIER et PASSARIEU ont rencontré la CPAM 03 pour une mise en place d'un dispositif « *d'accompagnement à se soigner* ». Une convention va être signée avec la CPAM. Cette dernière réalisera une présentation de ce dispositif aux responsables de secteur et infirmières coordinatrices à la rentrée. Une information sera donnée aux salariées de chaque antenne.

⇒ Un accord patronal a été trouvé en compensation de la non augmentation de la valeur du point : la cotisation patronale de la complémentaire santé passe de 50 à 58 % et la part salariale de 50 à 42 % avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

La régularisation se fera sur la paye de Mai ou de Juin.

⇒ M. BERNIER informe que l'évaluateur externe a restitué un pré-rapport lundi 20 mai 2019. L'évaluation est de très bon niveau mais avec quelques évolutions à prévoir.

⇒ Les dates des prochaines réunions du CE sont arrêtées comme suit :

- jeudi 18 juillet 2019 à 10 h 30
- mardi 13 août 2019 à 10 h 30

Marie Pierre JALLET
Secrétaire de Séance

